

CONSEIL SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

- RAPPORT 1- Information = devis et projet et/ou achat à venir
- RAPPORT 2- Information = lettre de l'eau / relève compteur 2eme semestre 2021
- RAPPORT 3- Information = réalisé -disponible BUDGET
- RAPPORT 4- Information = redevance pollution mensuelle à partir de 2022
- RAPPORT 5- Présentation du bilan social 2020
- RAPPORT 6- Information = TVA mensuelle à partir de 2022
- RAPPORT 7- Information = Suivi des travaux 2eme tranche de Barran / Entreprise Perez Julien
- RAPPORT 8- PROJET DE DELIBERATION pr passage au CT Télétravail
- RAPPORT 9- PROJET DE DELIBERATION pr passage au CT ASA des agents
- RAPPORT 10- DELIBERATION Modification du temps de travail au 01/01/2022
- RAPPORT 11- DELIBERATION Rattachement de charge / écriture comptable
- RAPPORT 12- DELIBERATION Tarif a compter du 01/10/2021
- RAPPORT 13- Délégation du President
- RAPPORT 14- DM n°3
- RAPPORT 15- Achat Camion Benne
- Rajouter à l'ordre du jour : RAPPORT 16- DELIBERATION travaux AEP Biran ST-Jean Poutge
- Rajouter à l'ordre du jour : RAPPORT 17- DELIBERATION Evolution du logiciel AGEDI

 version WE
- Questions diverses



QORUM:

Délégués titulaires SIAEP = 20

Quorum = 10

Présents = 16 en présentiel / en visioconférence

Procurations = 1

Quorum atteint = oui

Nombre de votes = 17

Désignation d'un secrétaire de séance:

A été désigné Monsieur Cédric ZANARDO





Approbation du dernier compte rendu

Résultat du vote:

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 17

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité



RAPPORT 1:

Signature de devis depuis le dernier CS:

BON DE COMMANDE MTP - BOUCHE A CLE MTP.pdf

Bon de commande HES POMPE ST YORRE.pdf

Bon de commande MTP - regards fonte.pdf

BON DE COMMANDE SOLYD.pdf

<u>DEVIS - entreprise FAJARDO Antoine .pdf</u>

DEVIS FORCH (3).pdf

DEVIS camion renault.pdf

DEVIS DIOPTASE - module edition .pdf

DEVIS GARAGE MONTIEUX - reparation vehicule .pdf

<u>DEVIS - GATTI SAINTA Publicite .pdf</u>

DEVIS - GARAGE Montieux Dejeanne .pdf



LIENS:

Cliquez pour ouvrir

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable SIAEP Secteur Vic-Jégun-Ordan Barran LA LETTRE DE L'EAU PUTABLE



Edito du Président

Chôre aborniga. Cheraponii 6.



me paraissait important de vous informer régulierement de la vielou SIAER Ainsi, fai imagino cotto « otto do floaux qui sera éditée tous les semestres, et distribuce directement dans vetre bette aux lettres lors de la releve

J'zi assayê, avan la normours des élus, de retracer sous forme symmétique les informations des d'éférents sujets que nous devons

Do blus, je vous invite a consulter régulierement notre alte internet, sinsi que la réseau social Facebook où une page a ôtô crôch qui relaient regulièrement des informations importances.

Toute l'équipe du SIAEP reste à votre écoulo pour vous accompagner cans vos différences dé nacions. de vous sounaite une très benne l'ecture.

Le président

Rendit DESENTIS



→ Président : Benoit DESENUS

Le nouveau bureau depuis le 25 septembre 2020

→ Vice-Présidents :

Vic-Fezensac)

Jean-Pierce DOAT Belment: à àgat ans du Presinget













Membres du Conseil Syndical (Par commune):

des compteurs par les édu pes du SIAHP.

ANTRAS : Fabrior: 300001 [1 mileon] et Arine DELLAS (5, occidente) BARRAN François BUFF NIT Juliano or Simon DANEY (5 Jop eart)

BAZIAN : Nothalle DIRGES (7 tule le) a Soutife Du 300 (Supplier ter-BELMONT: John Fand COAT (iin lains) el ceura DuOlok (Super San 18 BIRAN Lean Raymond SILL ERGS (Lourning) et Jean-Jacques WittaB (Suppliern)

CAILLAVET : Georges CAUFERO (Titularie) er lio tronso LAYOUS (Suplationna). CALLIAN : Cornno AGO (175, p. m) et Sébastien CAPELV Ett. (Sumpleant) CASTILLON-DEBATS. Jerome (AssA) Sight in rid. at Thionalt ELCISZA (Suppleant) CAZAUX D'ANGLES : Vicho 1000 (Titulaire) (antô qu. c). Di QC labor ta

JEGUN (Deple/ANA d.O.) (Time) e. Ar geligue LAVIJOS le taquolò ar tel LE BROUTH MOMBERT Danie 1300UES (Titularie). nt Clair: TUA (5), opisante). MARAMBAT (Light of Arts Hurtish (Titula ta) a coam lungua DALG (Bupa Sare) ORDAN-LARROQUE, Inchin (1) IN SRUM Of Infaing e. Vanneck GASPAN NI (sumpleant) PRENERON LES INCISCOS CASSACINE (TILL aire) et Marie-Laure DUFFCRT (Eubolieaine). RIGUEPEU: elène POM (I tult et all, pen Forre NASCINN, (Suppleen). ROQUEBRUNE (Estate) EENLE (III., max el Jean-Lito DoubA-VLO Ovu (Supoléani). ST JEAN POUTGE, Laurer CBRUMM (Tools to et lies i-Pierre DUCCIO (Sucialéant). TUDELLE : Xev =: LASAT (Tigu sire) liano CAVA RE Eguaphicato; VIC-FEZENSACI, Robert CAMAZZOLA (Dr., she) e. Glies GUICHARD (Titolaile)

Springer Contenting of the Management of the Contention of the Co

RAPPORT N°2

Information MARCHÉ LETTRE DE L'EAU

La relève des compteurs pour le 2eme semestre 2021 a débutée début septembre.

A cette occasion la lettre de l'eau est distribuée dans chaque boite aux lettres pour informer les abonnés.



LIENS:

RAPPORT N°3

Budget 2021

Information comptabilité REALISE / DISPONIBLE:

SIAEP

EXERCICE 2021

	Section Dépenses Fonctionnement				Section Dépenses Investissement					
2	Budget 2021	A date	Projection 31/12		Budget 2021	A date	Projection 31/12			
0	2 035 542.92 €	1 124 188.13 €	1 667 278.00 €		1 184 071.82 €	200 912.11 €	981 345.20 €			
2	Section Recettes Fonctionnement				Section Recettes Investissement					
1	Budget 2021	A date	Projection 31/12		Budget 2021	A date	Projection 31/12			
	2 035 542.92 €	767 532.35 €	1 735 039.61 €		1 184 071.82 €	319 769.64 €	324 814.63 €			
Equilibre	- €	- 356 655.78€	67 761.61 €		- €	118 857.53 €	- 656 530.57 €			
Excédent N-1	254 131.19 €				Excédent N-1	739 009.22 €				
Résultat N-1	75 285.58 €				Résultat N-1	75 292.96 €				
Report N	329 416.77 €				Report N	814 302.18 €				
Simulation report N+1	397 178.38 €				Simulation report N+1	157 771.61 €				





Information Redevance pollution 2022

Dépassant le seuil de 200 000 euros de redevance pollution encaissée cette année, nous devons faire face à de nouvelles obligations déclaratives à partir du 01/01/2022.

Nous passons à un versement d'acomptes mensuels, de juin de l'année N à mars de l'année N+1.

Actuellement nous collectons la taxe pollution sur l'année N et nous la reversons sur l'année N+1.

Pour l'année budgétaire 2022, le reversement à l'Agence de l'eau sera :

- 100 % de la redevance 2021 (suite à instruction de votre déclaration 2021)
- Maximum 70 % de la redevance 2022, sous forme d'acomptes mensuels

Il faudra donc prévoir au budget 2022 le montant de la taxe pollution 2021 + 70% de la taxe pollution 2022.



Cliquez pr ouvrir

SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020

SIAEP DE LA REGION DE VIC-FEZENSAC

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2020. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2020 transmises en 2021 par la collectivité au Centre de Gestion du Gers.

— Effectifs

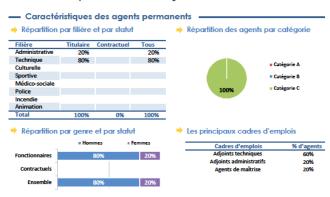
- 5 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020
 - > 5 fonctionnaires
 - > 0 contractuel permanent
 - > 0 contractuel non permanent



RAPPORT N°5

Présentation BILAN SOCIAL 2020

Personnel temporaire intervenu en 2020 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire



Synthèse des principaux indicateurs du Rapport Social Unique 2020

Le Bilan Social est établi chaque année afin d'effectuer une analyse et un suivi d'évolution des agents du SIAEP.

Ce bilan est transmis automatiquement au CDG 32.

Information TVA mensuelle en 2022

- Les 1, 2 et 3 de l'article 287 du code général des impôts (CGI) fixent la périodicité des déclarations de chiffre d'affaires.

 Le principe de droit est le suivant : Les redevables soumis au régime réel normal d'imposition déposent mensuellement la déclaration visée au 1 indiquant, d'une part, le montant total des opérations réalisées, d'autre part, le détail des opérations taxables. La taxe exigible est acquittée tous les mois.
 - Lorsque la taxe exigible annuellement est inférieure à 4 000 €, ils sont admis à déposer leurs déclarations par trimestre civil.
- L'article 302 septies A- I du CGI dispose qu'il est institué par décret en Conseil d'Etat un régime simplifié de liquidation des taxes sur le chiffre d'affaires dues par les personnes dont le chiffre d'affaires, ajusté s'il y a lieu au prorata du temps d'exploitation au titre de l'année civile précédente, n'excède pas 818 000 €, s'il s'agit d'entreprises dont le commerce principal est de vendre des marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place ou de fournir le logement, ou 247 000 €, s'il s'agit d'autres entreprises. Ces limites s'apprécient en faisant abstraction de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.
- La consultation du dossier du SIAEP de VIC FEZENSAC montre que
 - 1° la TVA exigible annuelle est supérieure à 4000€ à l'année :

39 520€ en 2018,

9 661€ en 2019,

18 205€ en 2020,

2° qu'il ne peut pas bénéficier du régime simplifié d'imposition, car le chiffre d'affaire hors taxe est supérieur au seuil d'imposition du régime simplifié :

CA HT 2018 : 1 445 059€ CA HT 2019 : 1 547 382€ CA HT 2020 : 1 261 266€

Le régime d'imposition de TVA de droit du SIAEP aurait dû être le régime mensuel dès le premier dépassement des 4000€, soit antérieurement à 2018, au vu du dossier.

Le SIAEP passera donc à une TVA mensuelle à compter du 01/01/2022.

Information Suivi travaux 2eme tranche Barran

Faute de personnel Trigone ne peut plus effectuer le suivi de travaux pour la 2 -ème tranche de Barran.

Le suivi se fera donc par l'entreprise PEREZ Julien qui a accepté de reprendre le dossier .

Une convention ou contrat va être établie dans les prochains jours entre les deux parties afin de convenir des conditions tarifaires et des délais.



LIENS:

RAPPORT N°8

PROJET DE DELIBERATION

TELETRAVAIL

Afin de mettre en conformité les actions déjà présente au SIAEP, il est nécessaire de statuer sur le télétravail.

- ➤ Les agents administratifs du SIAEP (hors agent d'accueil ayant une obligation de présence) fonctionnaire et contractuel sont autoriser à effectuer le télétravail dans la limite de 2 jours par semaine tout au long de l'année. Cette convention sera établie tous els ans par entretien préalable et sera fixée en commun accord avec le collaborateur concerné.
- > A temps complet dans le cas de confinement exigé par l'état en cas de pandémie
- A temps complet dans le cas de fermeture de classe en cas de pandémie ou d'école et de la présence nécessaire de l'agent à son domicile
- Le SIAEP devra fournir un ordinateur portable et d'une connexion à team-Viewer pour la connexion à distance. Le cas échéant un téléphone portable professionnel si utilisation du transfert d'appel.

POUR = 17 CONTRE = 0 ABSTENTIONS = 0





Liens:

ASA de droit et a statuer .pdf

RAPPORT N°9

PROJET DE DELIBERATION

ASA des agents Titulaires ou contractuels de droit public

Des **ASA (Autorisation spéciale d'absence)** sont prévues par la règlementation de la fonction publique territoriale, ce sont des absence de droit (Décès, enfants malades, maladies grave...) voir le lien. Certaines absences doivent faire l'objet d'une décision interne à la collectivité :

- ASA liée à la scolarité d'un enfant :
 - Rentrée scolaire = proposition 2h par an et par agent (sur demande de l'agent)
 - Réunion scolaire = proposition durée de la réunion(sur demande + justificatif)
 - Réunion conseil d'établissement (parents d'élèves) = proposition durée de la réunion (sur demande + justificatif)
- ASA pour raison familiale:
 - Annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant = proposition 2 jours ouvrable
- **ASA pour préparer un concours ou examen pro** = proposition 2 jours par agent et par concours préparé (sur demande de l'agent + justificatif de concours ; date libre)
- ASA pour don du sang, plaquette, plasma ou autre dons = proposition durée de l'acte

Liens:

ASA de droit et a statuer .pdf

RAPPORT N°9

PROJET DE DELIBERATION

ASA des agents Titulaires ou contractuels de droit public

SUITE

Autre ASA = Voir si proposition du comité syndical

Les ASA exposées ne donnent pas lieu à récupération ou à une déduction sur salaire des heures d'absences et ne concernent pas les contractuels de droit privé.

Reporté au prochain CS



LIENS:

AVIS CT - CDG32 - 1607h .pdf

RAPPORT N°10

DELIBERATION

Modification du temps de travail au 01/01/2022

Le President informe l'assemblé de l'obligation d'appliquer les 1607h à compter du 01/01/2022. **Depuis le 01/01/2020** les agents statutaires du SIAEP bénéficient de :

 28 jours de congés annuel (25 jours règlementaires + 2 jours de fractionnement + 1 jour du président)

contre **30 jours** avant le 01/01/2020

A compter du 01/01/2022, les agents statutaires bénéficieront de :

- 27 jours de congés annuel (25 jours règlementaires + 2 jours de fractionnement)

AVIS DU CT (comité technique) du CDG 32 voir également le PDF ci-joint:

- avis favorable (représentant des collectivités)
- avis défavorable (représentant du personnel)

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



DELIBERATION

Rattachement de charge / écriture comptable

Les écritures comptables doivent se faire avant la fin de l'année. Il est proposé en lien avec la trésorerie les montants suivants :

- Compte 6541 (créances admises en non valeur) = 0€
- Compte 6542 (créances éteintes) = 20 031.19€
- Compte 66112 (ICNE) = 9 488.54€
- Compte 6817 (dotation dépréciation des actifs circulant) = 37 115.01€

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



DELIBERATION

TARIF à compter du 01/10/2021

Le président expose la nécessité d'augmenter les prix pour couvrir les frais du syndicat.

La nouvelle période (1er semestre 2022) débute le 01/10/2021 et les tarifs doivent être revus avant cette date.

TARIFS ACTUELS: Non compris la taxe pollution domestique

Prix de l'eau actuel = 1.47€ /m3

Prix de l'abonnement annuel diam 15 à 30 = 79.70€

Prix de l'abonnement annuel diam 40 à 50 = 247.70€

Prix de l'abonnement annuel diam 60 à 100 = 415.70€

Prix de l'abonnement annuel diam + 100 = 818.90€

TARIFS A COMPTER DU 01/10/2021

Prix de l'eau actuel =

Prix de l'abonnement annuel diam 15 à 30 = 89.70

Prix de l'abonnement annuel diam 40 à 50 = 257.70

Prix de l'abonnement annuel diam 60 à 100 = 425.70

Prix de l'abonnement annuel diam + 100 = 828.90

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0

Le renouvellement de contrat a été : Al

APPROUVE

par le conseil syndical



RAPPORT N°14 DELIBERATION DM n°3

Au vu du nombre important d'achats d'investissements à l'article 21, il est nécessaire d'effectuer une DM afin de pouvoir effectuer les derniers achats de l'année 2021.

ARTICLE	LIBELLE	COMPTE DE GESTION 2020	COMPTE ADMINISTRATIF	restes à réaliser au 31-12-20		BUDGET 2021	TOTAL BUDGET 2021	devis receptionné au 04/02/2021	DM	Situation a date
001	Déficit anterieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €			
Total 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €			0.00 €
139111	Subv.d'invest. Inscrites au cpte de résultat -agence de l'eau	4 633.10 €	0.00 €	0.00 €		3 243.17 €	3 243.17 €			3 243.17 €
13912	Subv.d'invest. Inscrites au cpte de résultat Régions	3 706.50 €	0.00 €	0.00 €		3 706.50 €	3 706.50 €			3 706.50 €
13913	Subv.d'invest. Inscrites au cpte de résultat- département	5 884.40 €	0.00 €	0.00 €		3 945.70 €	3 945.70 €			3 945.70 €
Total 040	Opérations d'ordre entre sections	14 224.00 €	0.00 €	0.00 €		10 895.37 €	10 895.37 €			10 895.37 €
1641	Emprunts en euro	70 133.91 €	0.00 €	0.00 €		71 751.85 €	71 751.85 €			39 111.30 €
Total 16	Emprunts et dettes assimilés	70 133.91 €	0.00 €	0.00 €		71 751.85 €	71 751.85 €			39 111.30 €
2111	Acquisition terrain	0.00 €	0.00 €	0.00 €		820.64 €	820.64 €			0.00 €
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €			0.00 €
2154	Matériel industriel	17 304.77 €	0.00 €	0.00 €		65 000.00 €	65 000.00 €	8 000.00 €		45 713.70 €
21561	Service de distribution d'eau	10 071.45 €	0.00 €	0.00 €		10 000.00 €	10 000.00 €	6 000.00 €		53 089.74 €
2181	Install générales, agencement, aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00€			0.00 €
2182	Matériel de transport	14 015.29 €	0.00 €	0.00 €		9.00.0	0.00€			0.00 €
2183	Acquisition matériel de bureau et informatique	10 458.00 €	0.00 €	0.00 €		55 000.00 €	55 000.00 €	3 000.00 €		2 695.00 €
2184	Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	88888888	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	51 849.51 €	0.00 €	0.00 €	1111111	130 820.64 €	130 820.64 €			101 498.44 €
2312	Terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €		159 910.00 €	159 910.00 €		-50 000.00 €	0.00 €
2313	Constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €		9 00.0	0.00€			0.00 €
2315	Install., matériels et outil technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €		19822.36€	19822.36€	4 500.00 €		4 500.00 €
2315-20	Saint Jean de BAZZILAC	0.00 €	0.00 €	0.00 €		306 895.00 €	306 895.00 €			0.00 €
2315-21	Travaux Barran village	62 844.90 €	0.00 €	0.00 €	mm	112 155.00 €	112 155.00 €	38 646.00 €		44 907.00 €
2315-22	Travaux Biran	37 960.00 €	0.00 €	0.00 €		371821.60€	371 821.60 €			0.00 €
Total 23	Immobilisations en cours	100 804.90 €	0.00 €	0.00 €		970 603.96 €	970 603.96 €		-50 000.00 €	49 407.00 €
	Total dépenses INVESTISSEMENT		0.00 €	0.00 €		1 184 071.82 €	1 184 071.82 €		-50 000.00 €	200 912.11 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT								
	DEPENSES	RECETTES						
Article	intitulé	Montant	Article	intitulé	Montant			
2312	Terrains	-10000 €						
21561	Service de distribution d'eau	10000 €		NEANT				
TOTAL		0.00 €	TOTAL		0.00€			

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



HLVAREZ 5.74 EE COAMANDE DIES VEHICULE UN OLIVERON V SIAEP de VICITEZENSAG DESENIAS Report MORY DE MARSAN 61.444 2d, Avenue des Parér éss REMAULT TRUCKS 40200 ST HIERRE DU MON THE RESIDENCE AS 5 141 \$27 250 478 00020 253 200 001 006 96 Mail prostoggrafic incomic for CACHED DE DISTRIBUTEUR e expecta 05 60 54 72 77 DELAULT 25 dela Munity 150-45 Date de l'éraumse en condition Fyse F24118F8F8F82Y2Y3 Carcessore Cottre +Tribenne Coulour Nionessee or on carero Véhicule vendu céalais, vidarque effectuées, fourniture et crose 6 crossos pages passage au mines avec validate 12 mais 0 % Nidti regionalori Data de Géreir ise e no culation... All de dhássic Source a la homistar posterio de la comerció disposações 278 No.0 Garactic de dead al III ; Curee Objet Garantic ELITE 12 mois ou 60000 kins (fai des deux bennez elbeinte | Ceyaint détails des étéments consecrit par la garantic et exclusions Authoriza bacterines : NB - uniquement coût certe groe en supplément, à la charge du allest. Buttom All II s déver le proprié est le jeuer les codiens pérades de parmanat aden importes au des exploser. Dun ille « l'alegé Sent pre constructes. L'exhabit inconcal é al jeuer dépendée de sérieur à l'acte des destinations de la little de c present librator du ventrus anti les tanses ». Després 51 et peut projet esprésent de vent. Popule della ce le peut characte de se a spouler le grecur sa proposité des d'arretes la proposité la peut d'avec, le gris à litre de ce projet el ministre dus present du mas de vigue. e - Nei le liviais un cui véitique. La prasent bon un control control et et di stano de la excepciable et a par

RAPPORT N°15

DELIBERATIONAchat du Camion benne

Le SIAEP à procéder à l'achat d'un camion Benne en septembre.

Il est nécessaire de passer cette action en délibération.

Renault MAXITY de 2017, acheté au garage Alvarez de Mont de Marsan

Pour un montant de 22900 € HT

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



Liens:

Rapport analyse des offres - renouvellement conduite Biran St Jean Poutge.pdf

RAPPORT N°16 DELIBERATION TRAVAUX AEP BIRAN St-Jean Poutge

Le President indique ;

Suite au marché public pour le renouvellement de conduite AEP sur les communes de Saint Jean Poutge et Biran qui a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence paru le 21 octobre 2020 au BOAMP, il est nécessaire de prendre une délibération pour l'acceptation de celui-ci ;

POUR:

- Autoriser tout le projet général du marché et les travaux de toute nature pour le renouvellement de conduite AEP sur les communes de Saint Jean Poutge et Biran pour les montants suivants :
 - Tranche ferme : 344 334.20 €
 - Tranche optionnelle : 27 487.40 €
- Autoriser le président à prendre toute décision et à signer tout documents relatifs à celui-ci
- Signaler que les crédits comptables sont ouverts.
- Dit que les travaux sont confiés à l'entreprise SNAA ACCHINI car l'offre est la mieux distante pour un montant total de 371 821.60€ HT soit 446 185.92€ TTC.

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



Liens:

AGEDI – DEVIS
Migration WEB.pdf

RAPPORT N°17

DELIBERATION

Evolution du logiciel AGEDI – version WEB

Le President indique qu'une version plus complète et plus adapté à la taille de notre structure existe en évolution du logiciel AGEDI et ce nomme version WEB d'Agedi.

Ce nouveau logiciel est disponible en ligne et non par installation du logiciel sur chaque poste de travail.

L'avantage sera de pouvoir se connecter de n'importe quel poste et de n'importe quel endroit du moment qu'il y a une connexion internet.

Le logiciel Agedi se charge d'effectuer le transfert sur la version WEB de tous les modules que nous avons (comptabilité, RH, élection, dettes, gestion EAU)

Le premier devis envoyé pr le transfert et l'adhesion a ce nouveau logiciel note la somme de 4795€ (voir devis ci-joint) Au vu du grand nombre de commande le transfert pourrait se faire début 2022 (à définir avec AGEDI).

Après en avoir délibéré, le président demande au conseil syndical de se prononcer :

POUR = 17

CONTRE = 0

ABSTENTIONS = 0



QUESTIONS DIVERSES

.....

Fin de la réunion à

